

Derechef, il aida de son bras robuste les deux jeunes femmes à prendre pied sur une large pierre plate. Puis, avant de ramener le canot, il ajouta avec le même respect douloureux :

— Aliette va vous servir de femme de chambre, Madame. Vous ferez avec elle votre toilette de départ. La nuit vient vite en cette saison, et ce sera bientôt l'heure de partir. Soyez prête.

— Merci, Jean ! répondit Ameline en tendant sa main, sur laquelle le jeune homme appuya ses lèvres.

Il ressaisit la godille et, s'enfonçant dans le second chenal, sortit de la grotte souterraine.

Et, quand l'ombre couvrit la côte et la mer de son voile opaque, la baleinière glissa de nouveau sur les eaux silencieuses, poussée par deux marins assis à l'avant. Un troisième, couché dans le fond de la barque, enveloppé dans un ample manteau de bure, semblait un mousse encore à la fleur de l'âge et risquant son premier voyage sur la mouvante immensité.

Les deux mariés étaient Jean Prigent de Bocenno et le vieil Ervoan Madeuc, qui, la veille, avait porté la morte de Plestin ; le mousse, c'était la morte elle-même, miraculeusement ressuscitée, la comtesse Ameline de la Croix de Kergroaz.

III

HORS LA LOI

Du nord au sud, l'Europe était en feu. On était au mois de mai de la terrible année 1793. Soutenue par un indomptable courage, la France faisait tête au monde. Après Valmy et Jemmapes, étaient venues les journées glorieuses de Hondschoote, de Wattignies, du Boulou. L'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, l'Italie, coalisées, avaient dû reculer devant la farouche énergie d'un peuple ivre de liberté.

A l'intérieur même du territoire, une guerre fratricide ensanglantait le sol de la patrie. En Bretagne et en Vendée, des hommes animés d'une égale vaillance luttaient pour des croyances différentes. L'ange exterminateur fauchait la terre de son invisible glaive, et la mort ouvrait l'ère des luttes prodigieuses qui allaient durer vingt-deux ans.

Tout le nord de la péninsule armoricaine, directement menacé par l'Angleterre, avait échappé, pour ainsi dire, au conflit des rivalités intestines. De la baie de Cancale à la pointe Saint-Mathieu, la rude population des côtes avait, par haine de l'Anglais, accepté ou tout au moins subi sans révoltes importantes le nouvel état de choses créé par la Révolution.

Marins et pêcheurs, brusquement affranchis de certaines charges de l'ancien régime, avaient salué l'ère nouvelle en offrant leur sang à la patrie, soit pour refaire une flotte entièrement désorganisée, soit pour créer une milice spéciale de gardes-côtes veilleurs de l'Océan.

Parmi les officiers de la vieille armée qui avaient consenti à mettre leurs épées au service de la France révolutionnaire, estimant que pour être révolutionnaire elle n'en était pas moins la France, se trouvait le comte Roger de Plestin.

Il avait servi la royauté jusqu'à la dernière heure. Grièvement blessé le 10 août, parmi les gentilshommes demeurés fidèles à l'infortuné Louis XVI, il avait échappé comme par miracle au massacre qui avait suivi la prise des Tuileries.

Mme de Plestin, qui avait suivi son mari dans la capitale, avait réussi à le cacher pendant les deux mois écoulés jusqu'à l'entrée de l'automne. Puis elle l'avait ramené à Plestin, où, à peine remis de sa blessure, le jeune comte avait été appelé, par le suffrage de ses compatriotes, au commandement d'une légion de volontaires recrutés dans l'arrondissement de Lannion. Il avait accepté ce choix et les nouveaux devoirs qu'il lui imposait.

Au mois de janvier suivant, c'est-à-dire le 12 ventôse de l'an I, la Convention, ratifiant le suffrage des volontaires, avait décerné le grade de colonel au citoyen Roger Le Bec, ci-devant comte de Plestin.

Mais ce grade ainsi octroyé n'était pas pour plaire aux misérables convoitises qui n'avaient vu dans la Révolution qu'une occasion de se satisfaire.

Ce n'était point que la fortune du comte de Plestin fût de celles qui peuvent offusquer les basses envies, mais il avait des voisins que ce maintien du propriétaire dans ses terres frustrait de l'espoir trop tôt nourri et trop complaisamment caressé de s'en emparer à la faveur d'une acquisition de " biens nationaux."

Il leur eût été bien autrement avantageux que Roger de Plestin émigrât, ce qui aurait entraîné la confiscation immédiate de ses domaines et leur vente à vil prix.

Leurs efforts de l'heure présente ne tendaient à rien moins qu'à contraindre le jeune officier, par mille avanies, à abandonner son manoir pour chercher à l'étranger la sécurité pour lui-même et la tranquillité pour les siens.

Heureusement pour lui, le jeune comte était adoré de ses concitoyens. Si les envieux, une infime minorité d'ailleurs, étaient aussi lâches que tenaces, les amis étaient nombreux et dévoués, et parmi ces amis figuraient au premier rang les anciens serviteurs du manoir, le garde-chasse Julot, le vieux Joël Gac et l'hercule Yvon le Braz. Et ces trois-là, à eux seuls, valaient une compagnie de soldats d'élite, tant leur courage était connu et leur influence indiscutée.

Et cependant la comtesse Aude ne cessait de trembler ; agitée de l'affreux pressentiment que la vie de son mari était menacée par quelque hostilité sourde dont elle ne pouvait connaître le fauteur.

Yvon Le Braz, Vonic, comme le nommaient les paysans, avait un cousin de douze ou quinze ans plus âgé que lui, nommé Pierre le Braz, comme lui, et dont les mauvaises langues du pays racontaient qu'il faisait partie d'une association occulte et redoutable, dont le nom seul jetait l'effroi dans le pays, et à laquelle le peuple avait donné le nom de " Confrérie Kerret-ar-Laz, " c'est-à-dire " de la Roche-qui-Tue."

Cette association, appelée confrérie par antiphrase, était vraiment formidable.

D'un bout à l'autre de la Bretagne, à savoir du Couesnon à la pointe d'Ouessant, et de Tévénec à la Vilaine, elle rassemblait dans un même mot d'ordre tout ce que la côte possédait d'aventuriers hardis, de redoutables *oultars*, corsaires prêts à la course contre l'Anglais.

Chose singulière, cette association était postérieure à la Révolution.

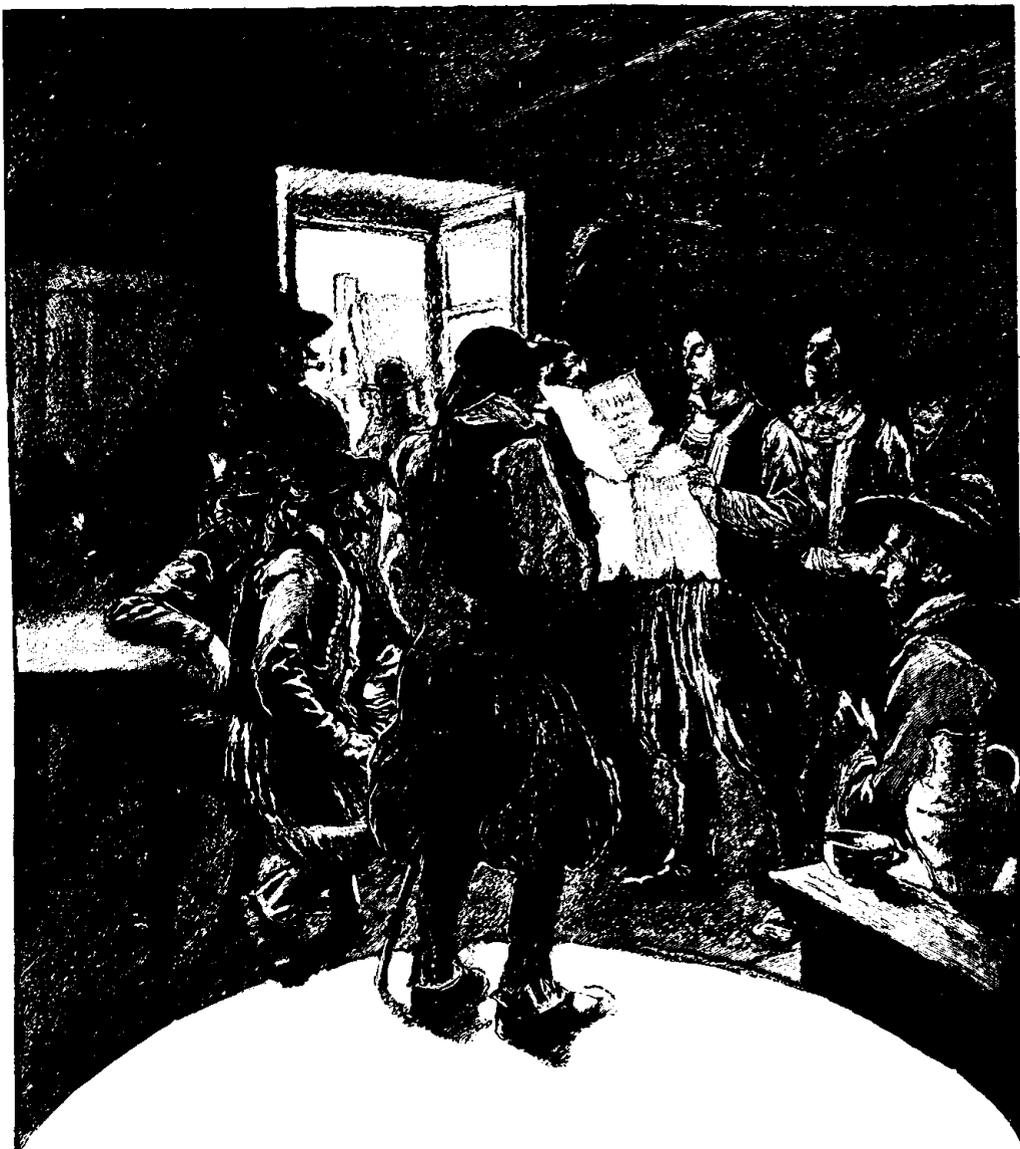
Elle était née d'une injustice sociale, peut être d'une inadvertance.

Car la Révolution, qui avait proclamé l'égalité des citoyens devant la loi, qui avait émancipé les bagnes, avait sur bien des points chassé les bottes du régime qu'elle venait de tuer.

Parmi les condamnés de droit commun qu'elle s'était refusée à absoudre, s'étaient trouvés en bonne place les contrebandiers. Or, les contrebandiers étaient nombreux sous l'ancien régime, et les côtes et les frontières en étaient infestées. En refusant de passer l'éponge sur leurs peccadilles antérieures, la Révolution fit une faute.

C'étaient, pour la plupart, des hommes robustes et infatigables, d'un courage à toute épreuve, qui, sur les bords de la mer, eussent fourni à l'Etat d'admirables marins. En les repoussant de parti-pris, l'Etat se priva de généreux et utiles services, et c'est pour ce motif de suspicion injustifié que la marine française, si florissante sous Louis XVI, tomba pendant la Révolution dans un état de marasme d'où Napoléon lui-même ne put la faire sortir.

L'Angleterre bénéficia de cette faute grave et arracha à sa rivale séculaire l'empire des mers jusque-là victorieusement disputé. Elle triompha brutalement à Brest, à Ouessant, à Aboukir, à Trafalgar, et les faits d'armes isolés, comme ceux de Troude ou de Linois, honorèrent le drapeau de la France sans réta-



L'un des hommes, tenant en main l'une des affiches qu'il avait arrachée dans la grande rue.—Page 8, col. 1.